

Ministère de la Santé
Monsieur le Ministre Olivier VERAN
14 Avenue Duquesne
75350 Paris

Paris, le 10 juillet 20

Coordonnées :

M. Alain TROUILLET

Président

01 75 43 65 13

Lettre ouverte au Ministre de la Santé Dégradation des services de dialyse et transplantation sur l'île de la Réunion

Monsieur,

Au cours de la semaine dernière, les sociétés savantes, l'Agence de la Biomédecine et les associations ont tenté de vous alerter sur l'état de la néphrologie dans l'île de La Réunion, activité qui est actuellement très préoccupante avec des conséquences délétères graves pour les patients.

En effet, il y quelques semaines, nous avons alerté les services de la DGOS sur les anomalies importantes en néphrologie et dialyse à l'hôpital Sud avec notamment **de très graves problèmes d'hygiène** :

- mélange dans les circuits propre/sale
- stockage des produits avec les poubelles
- nettoyage succinct des salles de dialyse et ce pendant que des patients sont dialysés
- absence de temps entre deux séances de dialyse pour permettre la désinfection

Par ailleurs, la mauvaise organisation entre les services et notamment concernant la chirurgie vasculaire a conduit à une absence de gestion des **interventions des abords vasculaires**.

Enfin, la mauvaise organisation des transports sanitaires a provoqué **une réduction des temps des séances de dialyse**.

Face aux difficultés, la majorité de l'équipe des néphrologues a démissionné, aggravant encore la mauvaise qualité des prises en charge, provoquant une **requalification du service de néphrologie en service de médecine générale** !

Les malades sont donc reçus en urgence par des médecins généralistes qui n'ont pas la qualification nécessaire pour prendre en charge ces patients souvent graves (arrivées en urgence pour dialyse avec des symptômes engageant le pronostic vital) et ne sont soutenus que par téléphone par des néphrologues d'astreinte...sauf le dimanche.

Plusieurs centaines de malades pris en charge dans de telles conditions, ce qui est inacceptable.

Par ailleurs, l'activité de greffe de rein est une activité tout à fait sinistrée à la Réunion : les chiffres de l'Agence de la Biomédecine le démontrent sans ambiguïté. A ce jour cette activité n'a d'ailleurs pas repris après la crise sanitaire. Une inspection de l'Agence de la Biomédecine semble être prévue pour la rentrée.

Nous tenons à souligner que la néphrologie est une spécialité absolument essentielle à la Réunion comme le soulignent les derniers chiffres du registre REIN :

- une incidence standardisée à 381/pmh (incidence standardisée nationale 168/pmh)
- une prévalence standardisée à 3393 pmh (prévalence standardisée nationale à 1328/pmh)

Le nombre de malades nécessitant une prise en charge néphrologique ne cesse de croître, et en l'absence de greffe, la situation de la dialyse est préoccupante.

Pour toutes ces raisons, nous demandons qu'une **mission d'enquête soit diligentée le plus rapidement possible pour permettre une accessibilité aux soins rapide et de qualité** concernant l'organisation commune des services de néphrologie de l'île permettant une permanence des soins dans tous les hôpitaux, la mise en place de procédure de stockage, de nettoyage et d'hygiène à l'hôpital Sud et la mise en place de protocoles entre tous les services nécessaires à la prise en charge des malades présentant une insuffisance rénale afin d'assurer une prise en charge correcte de leur parcours.

En vous remerciant par avance de votre vigilance et de votre soutien, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

